

url :  <http://ugtg.org/spip.php?article2167>

# **Interview de G rard Bauvert, secr taire du Comit  international contre la r pression (Cicr, pour la d fense des droits politiques et syndicaux)**

Date de parution : 29 novembre 1999

- Actualit  -

Date de mise en ligne : lundi 22 d cembre 2014

Mis   jour le : lundi 22 d cembre 2014

---

**UGTG.org**

---

**Le Cicr organise un meeting, mercredi 14 janvier 2015 à 18 heures, à la Bourse du travail de Paris. Dans quel but ?**

Le 20 janvier 2015 a lieu, à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, le procès de Charly Lendo, ancien secrétaire général adjoint de l'EuroUnion générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG). Il est convoqué pour homicide involontaire. Rien de moins !

**Peux-tu revenir sur les circonstances qui amènent la justice à monter un tel procès ?**

Il nous faut remonter à la grève générale qui, il y a cinq ans, a soulevé la Guadeloupe durant quarante-quatre jours. Cette grève a mobilisé la population, les agriculteurs, les jeunes avec les salariés et leurs organisations syndicales. Elle a terrifié le gouvernement, les multinationales et, en Guadeloupe, de très nombreuses affaires et, en général, ceux qu'on appelle la classe dominante, Medef en tête. Au cours de cette grève, qui a vu un déploiement des forces de l'ordre sans précédent, des milliers de syndicalistes, d'agriculteurs, de jeunes ont constitué des barrages dans de nombreux secteurs de l'île. Sur l'un de ces barrages, un dramatique accident de la route s'est produit : un jeune motard s'est tué. La justice entend rendre responsable certes indirectement l'ancien secrétaire général adjoint de l'UGTG, Charly Lendo. Il faut, comme on dit, « marquer les esprits ». Si l'on examine ce qui s'est passé depuis la grève générale, d'une part, les accords Bino signés par le préfet n'ont, pour l'essentiel, pas été respectés et, d'autre part, plus de cent responsables syndicaux, principalement membres de l'UGTG mais également d'autres organisations syndicales, ont été convoqués devant la justice pénale. Ce chiffre, rapporté à la population salariée de l'Hexagone, équivaudrait à plus de quinze mille procès pénéaux de syndicalistes.

**L'Euro s'est considérable !**

Oui, l'Euro s'est effectivement considérable. Il agit d'une offensive de caractère systématique pour tenter de terrifier les militants, de démanteler les organisations syndicales ; l'Euro est une marche à la criminalisation de l'action des syndicats. A plusieurs reprises, grâce, d'abord, à la mobilisation unie de toutes les organisations syndicales de Guadeloupe, et également en raison de la mobilisation internationale, plusieurs militants, comme Jocelyn Leborgne et récemment trois responsables du secteur santé de l'Euro UGTG, ont été relaxés. Ce qui montre l'importance cruciale de réaliser un large front uni contre cette répression. Mais le gouvernement et le Medef font du cas de Charly Lendo, ancien secrétaire général adjoint de l'Euro UGTG, principale organisation syndicale de Guadeloupe, un véritable test. Cela au moment où<sup>1</sup> sont annoncées 500 suppressions de postes dans la santé, et où<sup>1</sup> les licenciements, les violations du droit du travail, les provocations se multiplient dans le secteur privé.

Tout cela participe à une tentative sérieuse de revanche sociale, à la hauteur de la crainte qu'Euro a inspiré, en Guadeloupe et à Paris, la grève générale de quarante-quatre jours.

Alors, le 14 janvier 2015, à la veille du procès de Charly Lendo à Pointe-à-Pitre, procès qui donnera bien sûr place à une très importante mobilisation et auquel le Cicr sera présent, il est capital de nous rassembler à Paris, à la Bourse du travail. Seront présents à ce meeting les deux secrétaires généraux adjoints de l'Euro UGTG, Martin Hubert et Ruddy Tessier, qui représenteront leur organisation.

Nous exprimerons face aux autorités françaises l'Euro que nous ne laisserons pas faire cette

forfaiture, que la solidarité internationale reste une valeur fondatrice, concrète du mouvement ouvrier. Nous exigeons la relaxe pure et simple de Charly Lendo. Nous appelons en particulier tous ceux qui, il y a deux ans, ont réservé un accueil fraternel et massif à Elie Domota, secrétaire général de l'Euro-UGTG, à venir nombreux ce 14 janvier. En exigeant la relaxe pour Charly Lendo, nous défendons le droit de nos organisations à exister, à vivre et combattre, ici également.

Informations internationales

Nouvelle série n° 205 (574) Euro" 19 décembre 2014

Directeur de la publication : Daniel Gluckstein